AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, Route de Seurre 21 BEAUNE - Tél 5.17

ABONNEMENT ANNUEL

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-ET-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

Regisseur de recettes de la Direction Departementale de l'Agriculture C.C.P. DIJON [illegible]

Supplément n° 2 au Bulletin n° I02 - MARS I969 — 26 MARS I969

C O L Z A

GROS CHARANCONS DES TIGES :

Dans de nombreux cas le traitement conseillé le 11 Mars n'a pu être appliqué par suite de l'impossibilité de pénétrer dans les terres détrempées par les pluies.

De nouvelles sorties limitées de l'insecte ont été observées ainsi que des pontes, freinées par les températures assez basses de ces jours derniers.

En cas d'élévation des températures moyennes, des apparitions d'insectes importantes sont à craindre et de nouvelles pontes peuvent être déposées. Elles seront surtout nuisibles sur les cultures de végétation tardive, se trouvant au début de la croissance de leurs tiges.

Dans les secteurs habituellement très contaminés, il est conseillé de traiter ces cultures dès qu'il sera possible, avec l'un des produits de la liste adressée le 11 Mars.

Les Ingénieurs - Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie - Inspecteur de la Protection des Végétaux - Circonscription phytosanitaire "BOURGOGNE & FRANCHE-COMTE" :

H. SOULIE.

Imprimerie de la Station "Bourgogne et Franche-Comté"

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.

P 256